

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR
L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DU GRAND PARC MIRIBEL-JONAGE (SYMALIM)**

Rapport n° 2010-1476

- Procès-verbal -

Le président a ouvert le **1^{er} tour de scrutin.**

Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- Monsieur Loïc CHABRIER

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	138
- à déduire : bulletins blancs ou nuls	22
- suffrages exprimés	116
- majorité absolue	59

Ont obtenu :

- Monsieur Loïc CHABRIER	114 voix
- Madame Florence BOCQUET	1 voix
- Monsieur Baptiste DUMAS	1 voix

Monsieur Loïc CHABRIER ayant obtenu la majorité absolue, à l'issue du 1^{er} tour de scrutin, a été désigné comme titulaire pour représenter la Communauté urbaine au sein du comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du grand parc Miribel-Jonage (SYMALIM).